

voile de l'indulgence et du silence, les fragilités inhérentes à notre pauvre nature humaine, et nous ne cesserons de les assister de nos prières, dans la multitude de leurs besoins.

Que la piété fraternelle forme aussi comme une douce chaîne, qui rattachera entre eux tous ceux qu'unit une même profession religieuse. Alors, familiarisés avec le renoncement d'eux-mêmes, ils s'aimeront réciproquement, non seulement en paroles, mais en actes. Ils se supporteront volontiers les uns les autres, s'édifieront à l'envi, et ne cesseront de s'exciter vivement, de s'entr'aider joyeusement pour accomplir ensemble de continuelles ascensions du cœur vers les sommets de cette perfection religieuse à laquelle tous nous sommes tenus.

Cette piété cependant ne se renfermera pas dans les étroites limites du monastère ; nous la répandrons de mille manières sur tous ceux qui, appelés à vivre dans le siècle, n'en sont pas moins nos frères. Ainsi serons-nous les dignes imitateurs de saint Dominique. Ce bienheureux Père, en effet après avoir passé les nuits à verser d'abondantes larmes sur toutes les misères du monde, se dépensait tout le jour à confirmer les justes dans la vertu, et exerçait si heureusement envers les pécheurs son indulgence, son zèle, ses manières bienveillantes, qu'il réussissait merveilleusement ainsi à les soustraire à l'erreur et au vice, pour les ramener doucement au Christ, aidé par le patronage de la miséricordieuse Vierge Marie.

Dans ces courtes paroles, Pères et Frères bien-aimés, Nous vous donnons une belle et attrayante leçon, mais Nous vous traçons aussi un grand et laborieux travail, quoique, en définitive, il soit totalement accessible à chacun de vous. Efforcez-vous donc, par le moyen de vos œuvres de piété, — qu'elles soient obligatoires, ou le fruit spontané de votre dévotion particulière, — efforcez-vous de mettre pleinement à exécution la résolution de vous sanctifier que vous avez si honorablement formée. Alors, on pourra, en vous montrant, dire à votre éloge et à l'honneur de notre Ordre ces paroles de l'Ecclésiastique : *“ Voici les hommes de miséricorde, dont les œuvres de piété ne firent jamais défaut. Leurs biens se perpétuent dans leur race, et les enfants de leurs enfants seront une sainte postérité.... Les peuples raconteront leur sagesse, et l'Eglise publiera leur louange ”*. (ECCLI. XLIV, 10 et s.).